



2012

LES PRESIDENTS DU FOYER CULTURE ET LOISIRS

Marcel Peytour
1965

M. Pouzol

Guy Blanchier
1973

M. Tallet

M. Morgand

Pierre Pagnault
1980/1981 – 1981/1982

Franck Gros
1982/1983

Serge Gignac
de 1983 à 1999

Jean-Marc GUIBRETEAU
1999/2000 – 2000/2001 – 2001/2002

Françoise LAROCHE
2002/2003

Annie LAROCHE
2003/2004 – 2004/2005 – 2005/2006

Patrick PAGNOUX
à partir de 2006

UNE ASSOCIATION LOI 1901

Le Foyer Culture et Loisirs, association type loi 1901, est né le 04 décembre 1965 sous le nom de Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire (FJEP) sur la commune de L'Isle d'Espagnac (5250 habitants, dans l'agglomération d'Angoulême).

Comme l'indiquent nos statuts, la vocation du FCL est :

- l'accueil, le développement des relations sociales, l'éducation populaire,
- le développement culturel,
- les activités de loisirs artistiques, sportives ou récréatives,
- l'organisation de manifestations pour l'animation de la commune.

L'association travaille en étroite partenariat avec la municipalité de L'Isle d'Espagnac dont elle reçoit un appui financier, matériel et moral.

Nos activités sont
ouvertes à tous :
jeunes et adultes,
habitants de la
commune et hors
commune.



www.fcl.asso.fr
contact@fcl.asso.fr

La permanence est assurée du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



05 45 38 15 44

HISTORIQUE

C'est le 4 décembre 1965, lors d'une réunion à laquelle étaient conviés les jeunes de la commune, que naissait le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire. Cela se passait dans une des salles de la mairie.

A l'origine de cette réunion des militants de l'association de Parents d'Elèves ou des Eclaireurs de France. « Nous assistions à cette époque au spectacle décourageant d'une catégorie d'adolescents à qui les loisirs semblaient peser ». Devant l'expression de besoins nouveaux propres à cet âge, les fondateurs du FJEP ont pensé qu'il fallait apporter des réponses nouvelles et originales. Il fallait permettre au jeune de se connaître lui-même, de connaître ses propres limites sur les plans physique, intellectuel et moral. Il fallait participer à l'insertion sociale de ces nouvelles générations.

L'association démarrait sans argent, sans local, sans animateur mais avec la volonté de réussir. Le maire de l'époque, Jean Ferrant, soutenait l'initiative tout comme la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques par l'intermédiaire de son responsable du Club des Jeunes.

Dans ses statuts originels, l'article 2 indiquait : « Le Foyer met à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives : éducation physique, intellectuelle, artistiques, information scientifique, technique, économique et sociale. Par ces moyens, le Foyer contribue à l'émancipation intellectuelle et sociale et à la formation civique. Par son action, il entend manifester sa fidélité à l'idéal laïque et à l'enseignement public en prolongeant son œuvre dans le même esprit. »

Voilà une idée importante lors de la création du FJEP : laïcité. L'article 4 rajoute « Le FJEP est ouvert à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. Toute propagande politique ou tout prosélytisme religieux y sont interdits. »

50 jeunes répondent à l'appel.

Un ancien logement de fonction de la directrice de l'école maternelle est mis à disposition de l'association : ce sont les jeunes adhérents qui, avec enthousiasme et énergie, le remettent en état, le rendent plus fonctionnel et plus accueillant.

La municipalité de l'Isle d'Espagnac octroie une subvention.

Le premier président du FJEP est nommé : il s'agit de Marcel Peytour, receveur PTT de la commune.

Pratiquement dès l'origine, les activités proposées étaient : photo, bibliothèque, discothèque, ciné-club, théâtre, veillées culturelles (avec musique et lecture), canoë, hand-ball (avec deux équipes masculines et une féminine), tennis, tennis de table.



HISTORIQUE (SUITE)

Une fois les activités mises en place pour les adolescents, le Foyer s'est tourné vers les enfants et vers les adultes. Le FJEP s'est toujours efforcé de créer un lien entre les différentes générations.

Depuis le Foyer n'a cessé d'évoluer : certaines activités ont disparues en particulier la quasi-totalité des activités sportives rattachées maintenant à leur Fédération respective.

Le Foyer a vu naître puis disparaître des sections comme aéromodélisme, couture, escrime, tissage, 3^{ème} âge, minéralogie, émaux, peinture, philatélie, marqueterie, Créamania (bricolage adultes), flûte, etc.

Mais il est resté fidèle à ses principes d'origines, à ses idéaux et a su s'adapter aux changements de notre société.

Début 1979 grâce à l'acquisition de l'immeuble par la municipalité, le FJEP quitte le 197 avenue de la République et s'installe dans les bâtiments qui abritaient autrefois, à Bel-Air, la station météo. L'association est toujours abritée dans ces locaux, au 60 avenue Jean Mermoz, adresse actuelle.



En septembre 1999, l'association compte environ 300 adhérents et son premier équipement informatique (ordinateur et imprimante).

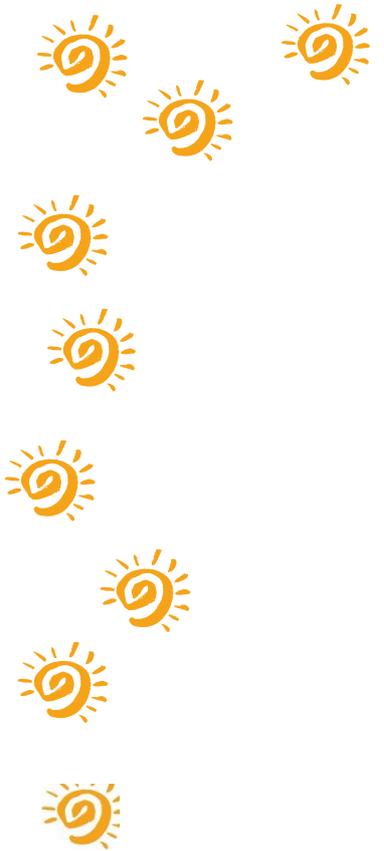
En septembre 2000, le FJEP change de nom pour devenir le Foyer Culture et Loisirs comme le publie le journal officiel du 10 février 2001.

L'association se dote aussi d'un logo.

Elle embauche une salariée pour prendre en charge l'accueil et le secrétariat (de septembre 2000 à juin 2001).

En septembre 2001, alors que le FCL passe le cap des 500 adhérents, la municipalité débute les travaux de rénovation du bâtiment.

Elle met aussi à disposition la salle François Mitterrand pour les cours de danse.

A vertical column of ten stylized orange sun icons on the left side of the page. Each sun has a central circle with a spiral inside and several short lines radiating outwards to represent rays.

HISTORIQUE

En 2004, le FCL se dote d'un site internet, certes sommaire, mais qui lui permet d'être présent sur la toile.

Avril 2006, un emploi-jeune est recruté pour un poste d'animateur-coordonateur à temps plein.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre de ses membres est fixé chaque année lors de l'Assemblée Générale.

La Mairie de L'Isle d'Espagnac dispose, de droit, de 2 sièges.

par ordre alphabétique :

- Yves ACHER
- Françoise ALLUAUME
- Françoise ANCELIN
- Jean-Claude BELOT(*)
- Anne-Marie BENAITEAU
- Nicole CALLAMAND
- Monique DESMAISON
- Chantal DORAIN
- Bernard FENDRICH
- Christiane FENDRICH
- Nicole GUIBRETEAU
- Claudine LAFFONT
- Annie LAROCHE
- Paul LAROCHE
- Françoise MORLIERE
- Patrick PAGNOUX
- Bernadette PRADIER
- Sauveur RINALDI
- Olivier RIVIERE(*)

(*) représentant la municipalité de L'Isle d'Espagnac

19

Président

Patrick PAGNOUX

Vice-présidente

Annie LAROCHE

Trésorière

Christiane FENDRICH

Trésorier adjoint

Bernard FENDRICH

Secrétaire

Françoise ALLUAUME

Secrétaire adjointe

Chantal DORAIN

OBJECTIFS

L'action culturelle du FCL est d'abord une action de **proximité** qui donne un accès à la connaissance, au savoir et à la culture en visant un public le plus large possible, quelle que soit l'activité concernée ou l'animation proposée.

En effet, les bases du fonctionnement de notre association se définissent selon ces principes :

- pas de limite d'âge (de l'éveil musical au scrabble ou à la sophrologie, nous touchons toutes les tranches d'âge), pour favoriser **l'intergénérationnalité**.
- pas de pré-requis pour l'accès aux cours (musique particulièrement), pour compléter l'offre faite par des conservatoires, par exemple.
- possibilité de 2 cours d'essai pour les nouveaux adhérents, pour permettre le choix.
- possibilité d'adhérer à tout moment de l'année, en toute liberté, selon les principes associatifs qui sont les nôtres.
- pas d'évaluation de niveau en fin d'année : le côté plaisir est privilégié dans l'apprentissage.
- des **tarifs mesurés** avec possibilité d'échelonnement des paiements sur l'année, dans un souci d'accessibilité financière.
- pas de limite territoriale : les activités sont ouvertes aux résidents **hors commune**.

De la même manière, certaines de nos animations sont proposées sur des communes avoisinantes, afin de favoriser la mixité sociale et culturelle.

Au travers d'une activité « plaisir », notre politique a pour objectif de permettre **l'épanouissement** de la personne, l'enrichissement intellectuel, l'acquisition de savoirs ou de techniques artistiques, tout en développant un lien social.

La mise en place des activités et des spectacles doit nous permettre de développer l'implication :

- des administrateurs, pour qu'ils soutiennent activement notre projet politique, car ils sont les garants de son respect et de sa réalisation.
- des bénévoles qui doivent connaître et reconnaître les objectifs politiques de l'association dans laquelle ils ont choisi de s'engager.
- des adhérents qui doivent s'engager plus activement dans la vie de l'association, en se comportant comme des acteurs de leurs loisirs plutôt qu'en usager d'un service.
- des salariés qui doivent avoir pour objectif principal la réalisation du projet de l'association qui les emploie.
- des partenaires associatifs et institutionnels avec lesquels l'association est en relation.
- des salariés de l'association qui les emploie.
- des partenaires associatifs et institutionnels avec lesquels l'association est en relation.

LES GRANDES LIGNES D'ACTIONS

Nos activités donnent accès à la culture par l'organisation d'expositions, des visites de patrimoine, l'incitation à la lecture, des pratiques artistiques (musique, danse, théâtre), des loisirs en groupe (sorties cyclo, atelier poterie ou peinture sur porcelaine).

Certaines activités aboutissent sur des spectacles et des animations proposées sur la commune tout au long de l'année : au minimum 3 concerts, la Fête de la Musique, un grand spectacle de fin d'année, des spectacles théâtraux et des expositions.

Dès que cela est pertinent, certains ateliers utilisent les ressources de la commune. Par exemple, les conteuses de l'atelier « oralité » organisent chaque année des « balades contées » liées au patrimoine de la commune. L'activité « brin de culture » propose régulièrement des visites du patrimoine local.



A l'avenir, et en complément des spectacles directement produits par le FCL, l'association souhaite développer l'organisation de spectacles culturels exogènes sur la commune.

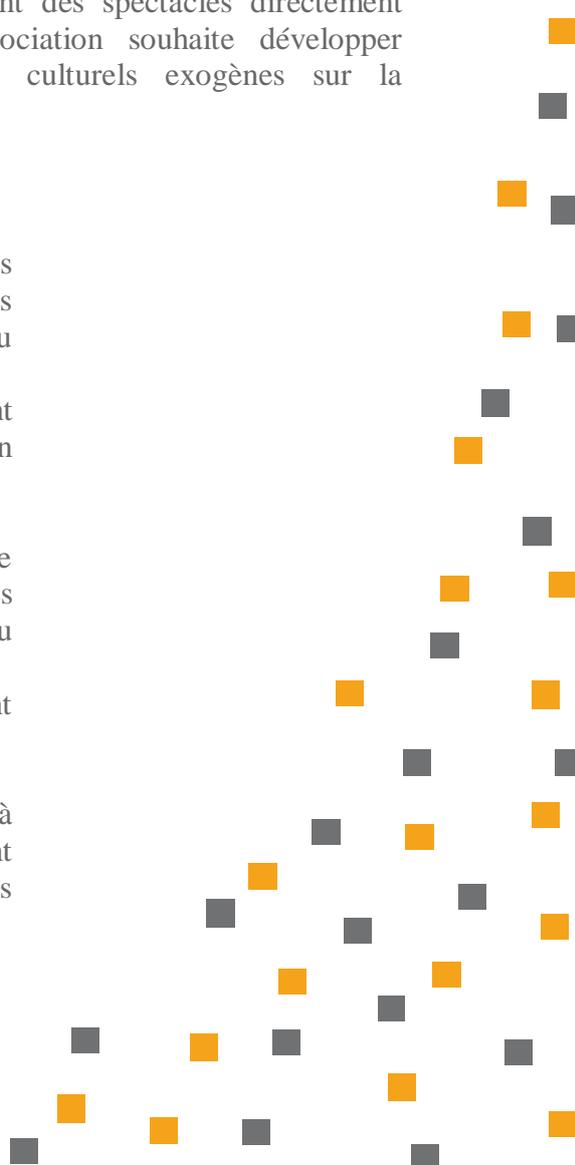
Le FCL ouvre son projet aux autres structures : certaines activités organisent régulièrement des spectacles dans les maisons de retraite, d'autres proposent des activités au SIVU ou aux écoles en périscolaire.

L'association favorise les ateliers transversaux permettant aux adhérents de se rencontrer lors d'une création artistique.

Pour l'animation et l'encadrement de sa vingtaine d'activités, le FCL est garant de la qualité des intervenants, qu'ils soient bénévoles, salariés ou prestataires.

Qui plus est, chaque intervenant est investi bénévolement dans la vie associative.

Le principe de la mutualisation des coûts permet à l'association de proposer des prix mesurés, facilitant ainsi un accès financier y compris sur des activités coûteuses.



Le forfait annuel comprend 35 séances minimum.

MUSIQUE

Atelier Chorale & Cordes
Atelier musical
Batterie/percussions
Chant
Chorale
Éveil musical
Guitare
Piano
Violon

EXPRESSION CORPORELLE

Danse de salon
Danse modern-jazz

DIRE ET LIRE

Expression théâtrale
Oralité
Patrimoine
Théâtre adultes

SPORT ET BIEN-ETRE

Cyclotourisme
Gymnastique
Sophrologie/relaxation

LOISIRS CREATIFS

Les P'tits Lutins
Peinture sur porcelaine
Poterie

SPORT CEREBRAL

Anglais
Echecs
Scrabble

Les activités du PCE débutent la semaine suivant les inscriptions. Elles se déroulent lors de la journée des associations, manifestation organisée par la municipalité de l'Isle d'Espagnac Elle se déroule le 2ème samedi de septembre.

Dans la plupart des cas, les activités sont fermées durant les vacances scolaires.

LES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS PROPOSEES

Le FCL propose :

- une bourse aux vélos/vidé-grenier (octobre)
- un concert de la Sainte Cécile en l'église Saint Michel de L'Isle d'Espagnac (novembre)
- un repas dansant (février /mars)
- une exposition photos (mars)
- la représentation d'une pièce de théâtre créée par la troupe *Méli-Mélo* du FCL (avril/mai)
- une randonnée cyclotouristique « *La Spaniacienne* » (mai)
- un spectacle de théâtre par les enfants de l'*Expression théâtrale* (mai)
- un gala (juin)
- la fête de la musique (juin)
- un spectacle par l'atelier « ...*histoires de dire !* »
- des stages de danse de salon (tout au long de l'année)
- des conférences sur la musique
- un *Goute et conte* à la médiathèque (mensuel)

Le FCL participe à la Journée des Associations, au Téléthon et au Salon des 3A.

Le FCL intervient en dehors de la commune :

- avec les conteuses de l'activité *Oralité* « ...*histoires de dire !* ».
- avec des représentations de la pièce de théâtre créée par la troupe *Méli-Mélo* du FCL.
- avec l'atelier *Chorale & Cordes* qui propose des concerts.

Le Foyer Culture et Loisirs mène des actions en direction des Maisons de retraite, des écoles (dans le cadre des activités péri-scolaires), du SIVU.

Le FCL noue des partenariats avec la médiathèque, le Comité de Jumelage l'association des Parents d'Elèves, des associations hors commune, les écoles, Alice Théâtre, etc.

LES MOYENS...



HUMAINS

- 1 poste de **coordinatrice** (accueil, secrétariat, comptabilité, coordination) à temps plein.
- 4 **salariés** : 1,75 ETP (Equivalent Temps Plein)
- 6 **indépendants** ce qui représente 0,66 ETP.
- et 38 **bénévoles** ce qui représente 2146 heures



MATERIELS

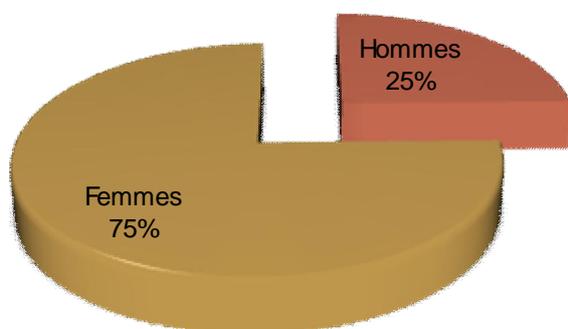
Le siège de l'association est installé dans une grande maison de 200m², au lieu-dit Bel-Air, à côté de l'Espace Carat direction Ruelle-sur-Touvre. L'endroit, mis à disposition par la Mairie de L'Isle d'Espagnac, est desservi par une ligne de bus, n°1.

Le siège social abrite une partie des salles nécessaires au bon déroulement des cours. D'autres activités sont hébergées dans la salle François Mitterrand (près de la mairie) ou encore dans l'une des salles de l'Espace Georges Brassens.

L'association dispose d'un four pour la poterie, un four pour la peinture sur porcelaine, un piano droit, 2 batteries, un synthétiseur, une sono, un four à raku, 2 remorques à vélos.

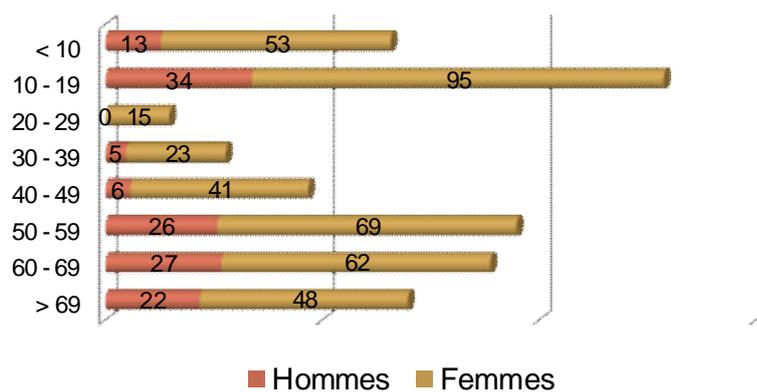
QUELQUES CHIFFRES (SOURCES 2012)

Répartition adhérents

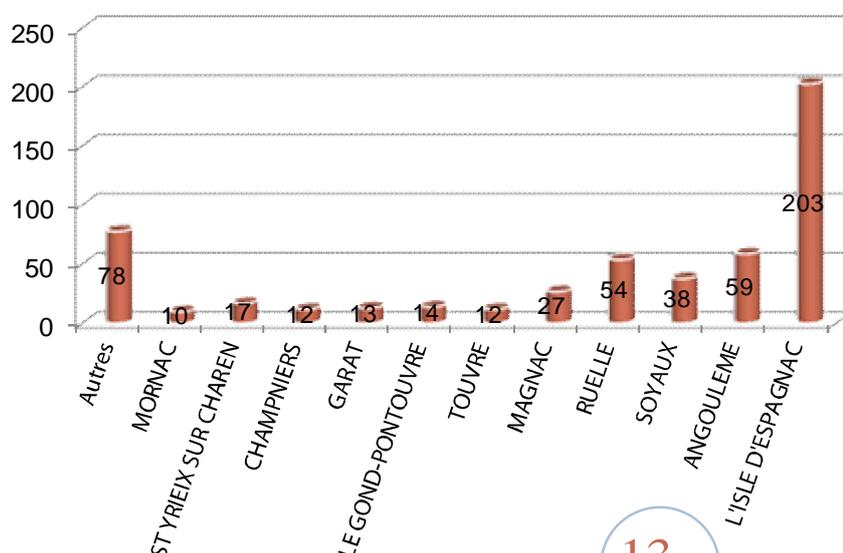


470
adhérents

Répartition par âge



Répartition par communes



44
communes



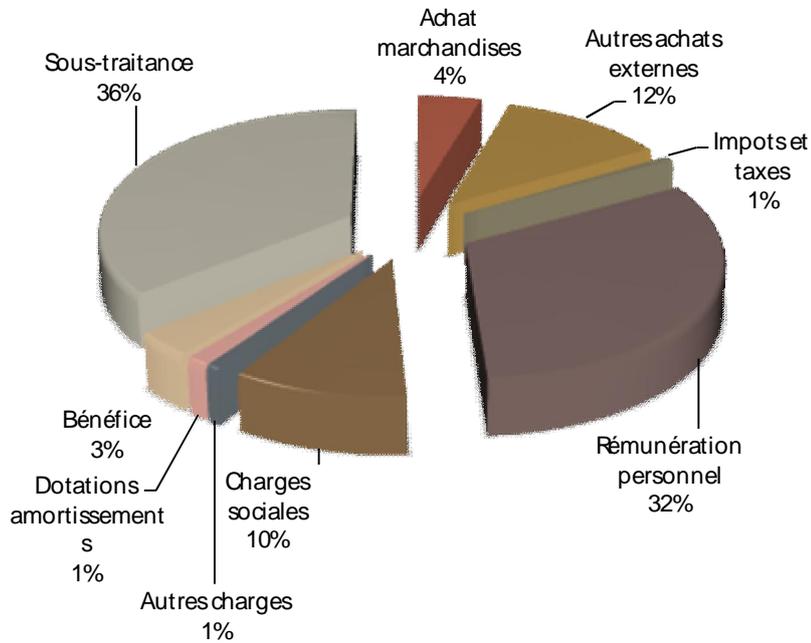
ADHERENTS PAR ACTIVITE

MUSIQUE	Atelier Chorale & Cordes	25
	Atelier musical	6
	Batterie Percussions	14
	Chant	7
	Chorale	33
	Éveil musical	2
	Guitare	26
	Piano	38
	Violon	27
EXPRESSION CORPORELLE	Danse Modern-Jazz	80
	Danse de salon	65
DIRE ET LIRE	Expression théâtrale	6
	Oralité	10
	Patrimoine	10
	Théâtre adultes	17
SPORT ET BIEN-ETRE	Cyclotourisme	25
	Gymnastique	27
	Sophrologie/relaxation	14
LOISIRS CREATIFS	Poterie	25
	Peinture sur porcelaine	8
	Les P'tits Lutins	6
SPORT CEREBRAL	Anglais	14
	Échecs	6
	Scrabble	26

516 inscrits

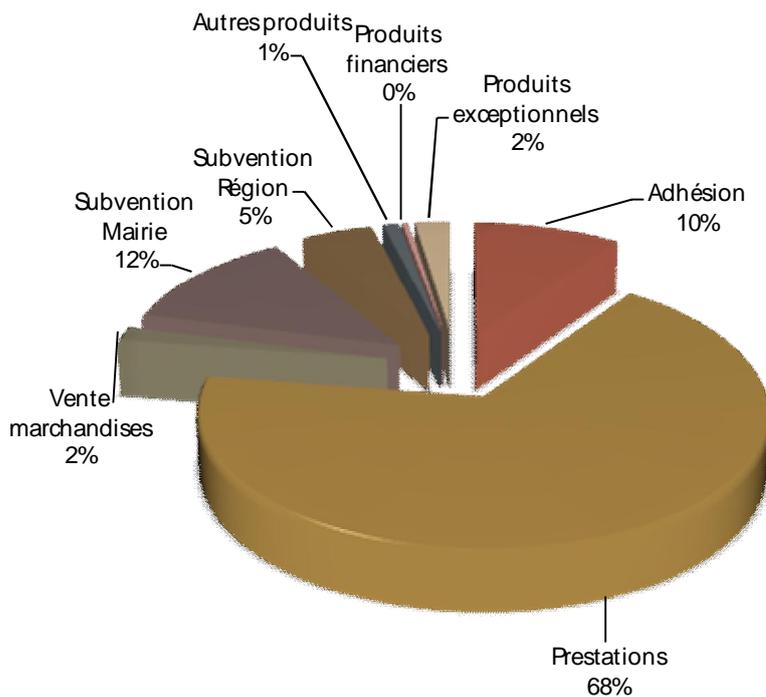
ASPECTS FINANCIERS

Les charges



Un budget
annuel de
128 400 €

Les ressources



Une subvention
communale de
16 000 €

FOYER CULTURE ET
LOISIRS

60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
www.fcl.asso.fr
contact@fcl.asso.fr

© 2012 – *Foyer Culture et Loisirs*

